



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

Nr 3012

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante				
N° de rapport : 2.3.11. A				
Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique				
Type d'habitation			************	
Concerne: ☐ contrôle dans le cadre d'une vente Type d'habitation ☐ maison ☐ appartement ☐ autres: Demandeur: ☐ A.T. ☐ A.S. ☐ A.T. ☐ A.S. ☐ A.T. ☐ A.S. ☐				
Personne sur place :	Ci		0011	
Personne sur place :				
Date de visite : 30/4/15Références d	ient :	7		
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 ☑ 276 bis et dérogations □ 271 b	is 🛘 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbi : CHECK-LIST-INS-E-TI				
Description de l'installation visitée : Tension d'utilisation : A Protection générale du branchement : A				
Tension d'utilisation : . Protection générale du branche	ment :	A	v. 7	
□3N400 V 3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux :	ombre de circ	ults terriiriau	x	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	Tu andra	Pas en	n.a. ou	
Description	En ordre	ordre	dérog.	
		ordre	derog.	
Correspondances des schémas à l'installation	- 1	_		
Etat du matériel électrique installé		N		
Mesures de protection contre les contacts directs		4		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des				
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		and the same of th		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		N		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		7		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	_	4		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		3	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : $M\Omega$	X			
Disistence de dispossion de la prise de terre:	V			
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indivi	duel de l'ager	nt SOCOTEC E	BELGIUM asbl.	
Manquements / Notes :	1975			
managarina.				
Voil ANNEXE				

Conclusion:				
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R G.I.E. Le prochair	contrôle pé	riodique est à	effectuer	
dese la délai prescrit par la réglementation en vigueur.				
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à				
exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18	3 mois après	signature de l	effectuer à 'acte de exécuter	
vonte			evécuter	
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter				
par le même organisme en vue de compléter le dossier.		8 100		

CUFFARO Domenico

SOCOTEC

Nom et visa du demandeur pour réception :





PEB - Contrôle Electrique

SOCOTEC BELGIUM ASBL

www.certigreen.be ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION

Rapport N: 0112 23/15 1130/05
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. ☑ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : en la l'en la les
& Absence de plan élechi que de l'installate
fusble du coffret & Coffret o'lochique
Concert mon munies de broches de Tesis
il est inte dit de brancher des affarcies